

AVIS est donné aux personnes intéressées que :

Le conseil municipal se prononcera au cours de sa séance régulière du mardi 7 juillet 2026, à compter de 19 h 30, sur les demandes suivantes de dérogations mineures à la réglementation d'urbanisme, à savoir :

DEMANDE 2602-DM-531

Immeuble concerné : 4090, rue Lavoisier
Lot 4 660 876 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne

Zone : I-2 454

Nature de la dérogation : La demande vise à :

- réduire à 55 % la proportion de matériaux de revêtement extérieur de classe A sur la façade de l'agrandissement, représentant une dérogation de 15 %, soit 27,3 % inférieure à la proportion minimale de 70 % prescrite à l'article 160 du Règlement RV-1441 sur le zonage;
- réduire à 0 % le pourcentage de fenestration sur le mur latéral de l'agrandissement, représentant une dérogation de 25 %, soit 100 % inférieure au pourcentage minimal de 25 % prescrit à l'article 160 du règlement sur le zonage.

Effet : Une décision favorable du conseil aurait pour effets :

- d'établir à 55 % la proportion de matériaux de revêtement extérieur de classe A sur la façade de l'agrandissement pour cette propriété;
- d'établir à 0 % le pourcentage de fenestration sur le mur latéral de l'agrandissement pour cette propriété.

DEMANDE 2604-DM-537

Immeuble concerné : 4601, rue Raymond-Lévesque
Lot 4 243 282 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne

Zone : R-1 460

Nature de la dérogation : La demande vise à réduire à 5,05 mètres la marge avant secondaire entre le bâtiment et la ligne de lot avant secondaire, représentant une dérogation de 1,95 mètre, soit 38,6 % inférieure à la marge avant de 7 mètres prescrite à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour cette zone.

Effet : Une décision favorable du conseil aurait pour effet d'établir à 5,05 mètres la marge avant secondaire entre le bâtiment et la ligne de lot avant secondaire pour cette propriété.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que l'audition par le conseil municipal des demandes ci-dessus, se tiendra dans la salle du conseil municipal au 940, boulevard de la Grande-Allée, 1^{er} étage, Boisbriand, aux date et heure indiquées en titre.

Boisbriand, ce 18 juin 2026.

La greffière,
Me ÉDYTH ARIANE LAVOIE, OMA

2026.42